

LE DOSSIER P.9

Festivités de Noël

Retrouvez tout le programme des manifestations

ALERTE !
L'ETAT PASSE A L'OFFENSIVE !

REUNION PUBLIQUE
« EN DIRECT AVEC LE MAIRE »

JEUDI 26 NOVEMBRE
à 18h30

GYMNASE DE LA VIGUIERE

*« Venez nombreux
et parlons-en le 26 novembre »*

ou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

En direct
avec le
Maire

Page 5

Nuisances
sonores
aériennes

Page 8

A la découverte
de l'olivieraie
et du rucher école

Page 14



P4 à 7 ACTUALITÉS

Ça s'est passé en octobre
Réunion publique « En direct avec le Maire »
Un nouveau site internet en cours de réalisation
Opération Selfies
Le chantier des Granettes avance
Les nouveaux Gignacais
Mise en accessibilité de la ville



P8 ENVIRONNEMENT

Stop aux nuisances sonores aériennes



P9 à 12 DOSSIER SPÉCIAL

Noël s'annonce féérique et festif



P13 EMPLOI

Des services pour booster sa recherche d'emploi



P15 EDUCATION

Retour sur la fête de la science et la semaine du goût



P14 ENFANCE / EDUCATION

A la découverte de l'oliveraie et du rucher école

P22 HISTOIRE D'ICI

Chronique sur l'histoire du marché



P16 à 17 ASSOS&CO

Les ateliers d'arts plastiques de l'Obro
Retour sur la foire aux peintres
Les moments conviviaux de l'AGJV

P23 DÉMOCRATIE LOCALE

JUILLET

NAISSANCE :
Giulian CARE-AULANIER

SEPTEMBRE

NAISSANCES :
Raphaël BRAGEOT
Imran BENAHMED
Noé PLUCHARD

DÉCÈS :
Yvette DAL PIAI
Louise RICOTIER
Laurent SCHEMBRI
Joseph MANCUSO
Frédéric BOURNOT

MARIAGES :
Nicolas GONTHIER et Virginie GAY
Benjamin VALDES et Elodie ARTIGAS
René BORDIEC et Catherine MICHEL
Christophe RUIZ et Sandra BOUHAOUCHE
Jacques ALBERTINI et Carole MULASSANO
Stéphane ANFOSSO et Carole ROUX
Sébastien AGUILAR et Joëlle LIGIOS
Nicolas MAGLILOLO et Séverine ORTIZ
Éric MARTINEZ et Stéphanie PASSARO

OCTOBRE

NAISSANCES :
Andréa MOUHIEDDINE
Clara DI GIACOMO

DÉCÈS :
Christian BERNUZ

Max GOUIRAN
Antoinette CORTES
Alphonse MARRAS
Vincent CHOY
Joséphine FERRY
Eliane CLAUZET

ERRATUM :
Le service Etat-Civil tient à s'excuser pour une erreur qui est survenue au niveau des prénoms dans la rubrique « Mariages » du mois d'août.
Il fallait donc lire le mariage d'Éric MARTIN et Marie COCCORULLO.
Toutes nos excuses et tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Lou Vivournet
Directeur de la publication : Robert De Vita
Service Communication :
Rédaction : Loïc Taniou et Marie-Caroline Tsakirooulos
Graphisme : Séverine Braca
Photographies : LT, MCT, SB Coca, et Xdr



Chères Gignacaises,
Chers Gignacais,

Vous avez récemment reçu une lettre par laquelle j'ai souhaité vous alerter sur un sujet important et vous inviter à venir me rencontrer le jeudi 26 novembre.

Cette invitation, largement diffusée, relève d'une volonté constante de transparence dans l'action municipale que je conduis.

Je n'ai rien à vous cacher d'une situation qui m'est imposée, non seulement à moi, mais aussi à tous les autres Maires dont les communes sont en situation de carence en regard du logement social.

Que l'opposition joue les « *tartarins* », c'est de bonne guerre. Mais, les faits sont têtus et les rodomontades des uns et des autres ne changeront en rien la réalité de ceux-ci.

La seule chose qui m'intéresse, c'est notre commune et non l'avenir politique d'un Parti ou d'un leader régional ou national quel qu'il soit. Il y a un temps pour tout.

Mes Chers Concitoyens, sachez que vous êtes mon unique motivation dans mon travail au quotidien. C'est ainsi que je suis toujours déterminé à continuer et à améliorer le cadre de vie de Gignac-

la-Nerthe, comme je le fais depuis quelques années maintenant.

Il est primordial que vous soyez les plus nombreux possible à cette rencontre directe avec notre municipalité. En effet, je ne souhaite pas qu'à posteriori vous m'indiquiez que vous ne saviez pas.

Parlez-en autour de vous, mobilisez-vous pour être présents : c'est un moment très important pour l'avenir de notre commune.

Pour ma part, je ferai mon devoir, je vous dirai la vérité, que celle-ci vous convienne ou vous contrarie.

Je vous présenterai les obligations, le travail préparatoire effectué par anticipation depuis des mois par mon équipe, mais je vous dirai aussi pourquoi je suis optimiste et fondamentalement résolu à conserver notre quiétude, notre ville à la campagne.

Nous sommes tous attachés à notre commune, c'est ensemble que nous la défendrons.

Rendez-vous donc le 26 novembre à 18h30 au gymnase de la Vigivière.

Edito



**Votre dévoué Maire,
Christian AMIRATY**

Ça s'est passé en octobre à Gignac-la-Nerthe

La conférence de Michel Méténier, organisée par Gignac Notre Ville avait pour thème le moulin antique de Barbegal.



Près de 7000 € ont été récoltés par l'association La Chrysalide avec la vente de 1270 brioches.



Matinée sportive pour les collégiens et les CM2 de Gignac à l'occasion du cross du collège Le Petit Prince.



De nombreux apiculteurs ont expliqué leur métier et vendu leurs produits à l'occasion de la Foire au miel et aux produits du terroir.



Louis Borrelly, Louis Lieutaud et Maurice Urbano se sont vu remettre le diplôme d'honneur de la FNACA pour leur engagement dans l'association.



Une réunion publique « En direct avec le Maire »

Le Maire et le conseil municipal vous invitent à venir nombreux assister à une réunion publique consacrée aux questions de logements.

Comme bon nombre de communes, la ville de Gignac-la-Nerthe se trouve dans l'obligation de construire des logements. Notamment à cause de :

- pénalités liées à la loi SRU qui ne cessent d'augmenter pour les communes carencées en logements sociaux comme l'est Gignac,
- rôle renforcé des préfets qui peuvent prendre la main pour obliger la commune à construire,
- taux d'imposition excessivement élevés pour les terrains constructibles non bâtis, ce qui contraint les propriétaires à céder leur terrain à des promoteurs privés...

Une réalité qui pose de graves problèmes à tous les Maires de France qui, comme le Maire de notre commune, se battent pour préserver le cadre de vie de leurs administrés. A Gignac, cela se traduit par la défense de ce qui fait son caractère de ville à la campagne.

« Je n'ai pas l'intention de laisser les services de l'Etat mettre à mal notre ville, tient à souligner M. Le Maire. Venez nombreux et



parlons-en le 26 novembre. »

Ainsi, pour présenter la situation telle qu'elle est, avec ses contraintes, pour bien comprendre les enjeux, débattre autour de ces questions cruciales pour le devenir de la commune, M. Le Maire, Christian Amiraty et le conseil municipal invitent toute la population à participer à une réunion publique « En direct avec le Maire », **jeudi 26 novembre à 18h30 au gymnase de La Viguière.**

Vers un site internet repensé et modernisé



Une refonte du site Internet de la commune est en cours pour vous proposer début 2016 une version plus moderne, épurée, colorée et fonctionnelle.

Créé en mars 2011, le site internet de la commune, www.gignaclanerthe.fr, a besoin d'être « relooké » pour offrir une plus grande lisibilité des informations qu'il propose (services municipaux, manifestations, vie associative, vie communale...), une navigation plus ludique et plaisante aux internautes et une interface tenant compte des attentes des Gignacais. Une refonte totale du site Internet de la commune est donc en cours de réalisation pour vous proposer début 2016 une version plus moderne, épurée, colorée et fonctionnelle. Il sera par exemple possible d'accéder plus facilement à des démarches administratives liées à l'état civil, aux documents d'urbanisme, grâce à un portail citoyen, de découvrir de nouvelles interactivités,

d'accéder plus facilement à une information en 3 clics au maximum, de retrouver une illustration dynamique de la vie communale, notamment grâce à une plus grande place laissée aux images. Cette nouvelle version du site internet sera également adaptée aux smartphones et aux tablettes.

Opération Selfies

Pour fêter cet événement et faire participer les Gignacaises et Gignacais à la création de ce nouveau site internet, l'opération « Gignac Star System » vous invite à envoyer vos plus beaux « selfies »* pour que ceux-ci figurent sur le site, dans un espace dédié. Si vous souhaitez participer, vous devez réaliser votre « selfie », seul ou en collectif et le faire parvenir au Service communication à l'adresse suivante : communication@mairie-gignaclanerthe.fr

Renseignements :
04 42 31 13 00

«Un selfie (Anglicisme) est un autoportrait réalisé à l'aide d'un appareil photo, souvent celui d'un smartphone.

Véritable phénomène de mode, tout le monde s'y met : chanteurs, mannequins, hommes politiques, personnalités publiques... Et maintenant, les Gignacais !



Les Granettes en pleine transformation

Avec la démolition de l'ancienne maison à l'angle du carrefour des Granettes, le 9 septembre dernier, l'horizon commence à se dégager dans le quartier.



Travaux de voirie et réalisation d'un muret en pierres.



Avant la démolition de la maison.



Après la démolition de la maison, les travaux continuent.

Le projet d'aménagement du chemin des Granettes a pour ambition de donner de l'espace aux piétons et de supprimer les problèmes de circulation tout en conservant l'esprit villageois du lieu. Plusieurs phases, prises en charge par la Municipalité et par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) se succèdent. Le chantier mené par la Mairie a consisté en la mise en discrétion des réseaux. L'éclairage public sera posé et mis en fonction courant novembre. MPM prend en charge la voirie avec la création de murets en pierre, la pose de bordures et prochainement

la réalisation de trottoirs et la mise en œuvre des enrobés et du béton désactivé sur le croisement. Ce revêtement particulier est plus contraignant à poser, avec un temps de séchage plus long, mais le résultat final est très esthétique. La circulation des riverains sera donc organisée au mieux en fonction de ces caractéristiques. Les jardinières, les potelets et les bancs seront installés en fin de chantier et les espaces verts plantés. La fin des travaux est prévue pour le début de l'année 2016.

Découverte de la commune et convivialité

Plus de 60 nouveaux Gignacais ont participé à la cérémonie d'accueil organisée par l'association Gignac Notre Ville et par la Municipalité, vendredi 6 novembre, en salle du conseil municipal.

Jeunes couples, familles avec enfants, retraités... les profils sont divers mais tous sont ravis d'avoir rejoints la commune et agréablement surpris par l'accueil qui leur est réservé. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants, Mme Mongaillard, présidente de l'association et conseillère municipale, a laissé la parole à Christian Amirat, Maire de Gignac-la-Nerthe, qui a présenté les élus du conseil municipal ainsi que les caractéristiques de la commune, les projets et les prochains



rendez-vous. M. Méténier, membre de Gignac Notre Ville et professeur d'Histoire-Géographie au Collège Le Petit Prince, a ensuite réalisé un petit exposé sur Gignac à travers ses habitants et les personnalités qui y sont passées : les Templiers, la famille Pagnol, Gaston Doumergue ou encore Marie Mauron et Yvan Audouard. Récits historiques et anecdotes se sont enchaînés et ont permis à l'assistance d'apprendre à connaître Gignac-la-Nerthe. La soirée s'est terminée par la diffusion du film « We are from Gignac-la-Nerthe », réalisé avec des Gignacais sur « Happy » de Pharell Williams. Tous ont ensuite continué à discuter en partageant le verre de l'amitié. Une soirée conviviale, riche en rencontres et en échanges.

L'accessibilité, une question de responsabilité et de solidarité



Les établissements ouverts au public doivent être accessibles aux personnes handicapées. Collectivités locales, exploitants d'établissements recevant du public et commerçants doivent s'engager dans une démarche de mise en accessibilité.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donnait dix ans aux établissements recevant du public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap. Face au constat, partagé par tous les acteurs, que l'échéance du 1er janvier 2015 ne pourrait pas être respectée au regard des coûts et des difficultés liées aux travaux nécessaires, de nouvelles dispositions réglementaires ont été élaborées. Un dispositif simplifié a été créé pour permettre une mise en œuvre pragmatique de l'objectif de la loi de 2005 : l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

L'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est un document de programmation pluriannuelle, qui précise très simplement la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité de l'établissement.

D'ici la fin de l'année, la Ville de Gignac-la-Nerthe déposera en Préfecture son Ad'AP, s'étalant sur six années et comportant notamment le phasage annuel des travaux projetés.

La commune de Gignac-la-Nerthe a d'ores et déjà entamé la mise en accessibilité de ses locaux en équipant l'école primaire Marcel Pagnol et la DEJES d'ascenseurs.

Les bâtiments et installations publiques concernés par les travaux prévus les six prochaines années sont l'espace Pagnol, la bibliothèque, l'hôtel de Ville, le service population, la crèche, les gymnases, les écoles, le complexe sportif Georges Carnus,

l'église, le CCAS, le poste de police municipale, les cimetières, le square, les aires de jeux, le boulodrome de Laure et les services techniques.

Les travaux porteront sur les accès, les abords des sites et la circulation dans les bâtiments. Tous les handicaps moteurs et sensoriels sont concernés (signalétique contrastée et en relief, éveil de vigilance, largeurs de passage, mobilier, mains courantes...).

Plusieurs subventions du Conseil Départemental ont été sollicitées par la Municipalité dans le cadre du dispositif « Aide à l'accessibilité des services publics aux personnes à mobilité réduite. »

Le 22 juillet 2015, une Commission Communale pour l'Accessibilité de la Ville a été créée par délibération du conseil municipal. Composée de représentants de la commune, d'associations représentant les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, cette commission a pour mission principale d'émettre des avis sur l'Ad'AP et la mise en accessibilité des bâtiments existants.

L'accessibilité peut changer la vie de tous. Si certains aménagements sont strictement réservés à l'usage des personnes handicapées, comme les places de stationnement adaptées, d'autres peuvent se révéler très pratiques pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer ou pour les poussettes.

Un cheminement accessible, c'est en effet un parcours pouvant être utilisé en toute sécurité par tous.

EN BREF

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Mardi 27 octobre, l'association des donneurs de sang s'est réunie en assemblée générale afin d'élire son nouveau bureau.

Présidente : Véronique Sabatier

Secrétaire : Karine Cottet

Trésorier : Serge Cosenza

Autres membres de l'association : Nicole Michel et Geneviève Vermont

ELECTIONS REGIONALES

Dimanche 6 et dimanche 13 décembre ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h

LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE ET MODIFICATION DES COMPORTEMENTS

La violence routière n'est pas une fatalité, elle doit être surmontée par l'engagement des pouvoirs publics et le comportement de chacun. Chaque conducteur est responsable de sa vie et de celles des personnes qui l'entourent.

Le site securite-routiere.gouv.fr donne des informations sur les enjeux de la prévention routière. Si vous souhaitez connaître les stages de sensibilisation organisés dans les communes avoisinantes, connectez-vous sur prostagespermis.fr.

Enfin, pour accéder au solde de points restant sur votre permis, connectez-vous sur telepointspermis.fr



Cérémonie des Voeux

Vendredi 22 janvier à 18h30

Gymnase de la Viguière

STOP à l'augmentation des nuisances sonores aériennes

Depuis 2008, la Municipalité s'est investie pour traiter le problème des nuisances sonores aériennes sur la commune.

De nombreux foyers gignacais sont concernés par le survol de leur habitation par des avions en provenance ou à destination de l'Aéroport de Marseille-Provence. Conscient du risque d'aggravation de ces nuisances aériennes sur notre commune, Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, a organisé, dès 2008, plusieurs réunions publiques avec les Maires des villes voisines et le Député de la circonscription.

En 2013, ainsi que tout dernièrement, M. le Maire a rencontré le Sous-Préfet et le Directeur de l'Aviation Civile pour demander le respect des trajectoires aériennes telles que prévues dans le Plan d'exposition au bruit. En mai 2014, afin de mettre en œuvre tous les moyens pour améliorer la situation des Gignacais, une Commission Extra-Municipale de lutte contre les nuisances aériennes, composée d'élus, d'associations et de Gignacais volontaires, a été créée par délibération du Conseil Municipal.

L'objectif de cette commission est de faire respecter l'arrêté préfectoral déterminant le Plan d'exposition au bruit de l'Aéroport de Marseille-Provence et le Plan de gêne sonore engendrée par le trafic aérien.

Les membres de la commission ont réalisé un fastidieux travail de relevé des survols anormaux de Gignac-la-Nerthe en notant les horaires, les zones survolées et les compagnies aériennes concernées, avec l'aide d'une application spécifique sur leur téléphone portable ou ordinateur. Des anomalies de trajectoires ont ainsi pu être remarquées en cas de conditions météorologiques particulières. Les avions décollent face au vent et c'est notamment par vent de sud que certains avions dévient et survolent la commune de manière abusive par rapport à ce qui est prévu dans les textes.



Plusieurs membres de la Commission Extra-Municipale de lutte contre les nuisances aériennes, élus et représentants d'associations, participent à la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport Marseille Provence ainsi qu'à un groupe de travail, créé par le Sous-préfet avec la Direction de l'Aviation Civile, pour traiter du cas spécifique des survols des communes de Gignac-la-Nerthe et du Rove notamment pendant les décollages vers le sud.

Le point à ce jour sur ces différentes négociations : un léger déplacement de 3 à 6° vers l'Est de l'axe des décollages vers le Sud est en cours d'études pour réduire le nombre d'habitations impacté. Néanmoins pour avoir un moyen de pression important au cours de ces négociations, la Commission Gignacaise a décidé de lancer, au début de l'été 2015, une pétition intitulée « Stop à l'augmentation des nuisances sonores aériennes ». Plus de 600 signatures ont été récoltées ces derniers mois.

« C'est un combat de longue haleine, un peu à la manière du pot de terre contre le pot de fer, avoue René Tassy, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et au Développement Durable et Président délégué de la Commission Extra-municipale, mais notre opiniâtreté et les négociations que nous menons avec les autorités concernées commencent à aller dans le bon sens... Les Gignacaises et les Gignacais seront mis au courant de l'évolution de celles-ci ».

La pétition est disponible à l'accueil de la Mairie pour les personnes souhaitant la signer.





Noël s'annonce **féérique et festif**

Illumination de la ville et du grand sapin, contes de Noël, venue des Avengers et de personnages de l'univers magique de Disney, foire aux santons et marché de Noël, initiatives solidaires, Usine « à jouer »...
Autant d'événements qui vont venir enchanter le mois de décembre et nous faire passer de joyeuses fêtes de Noël.

Comme de coutume, Gignac sera une ville très animée pour que chacun puisse se retrouver, partager des moments festifs, conviviaux et passer de joyeuses fêtes de Noël. Un programme d'animations riche en événements vous est proposé grâce aux multiples initiatives des services municipaux et du tissu associatif de la commune.

Illumination du sapin et contes de Noël

Le dimanche 29 novembre, dès 16h, sur la place de la Mairie et dans le square, les festivités de Noël seront officiellement lancées. La ville brillera de mille feux, le grand sapin décoré sera illuminé, des lutins viendront déposer sous la neige, la boîte aux lettres du Père Noël, des contes féériques autour d'un calendrier de l'Avent

mettront en scène sept histoires avant Noël, dans un décor de château. Les Avengers et de nombreux personnages de Disney (Reine des neiges, Anna, Olaf, Hello Kitty, Fée clochette et bien d'autres encore) seront à Gignac, ce jour-là, pour aller à la rencontre des enfants et se laisser prendre en photos en leur compagnie. Un goûter sera également proposé aux enfants et un vin chaud sera offert aux adultes.

Alors, n'oubliez pas, rendez-vous place de la Mairie, dimanche 29 novembre à partir de 16h.



Décembre, festif et solidaire

Festival jeune public

Mardi 1^{er} décembre à 18h30 - Gratuit

Miribilia

Sur les traces des frères Grimm...

Sur les chemins de la forêt des contes, les grands anciens ont semé des cailloux, pour que nous puissions aujourd'hui encore les parcourir. Alors, en route, promenons-nous dans les bois ! N'ayons pas peur de nous perdre un peu, car au détour des sentiers nous ferons de belles rencontres et repartirons de plus belle, plein de courage, rassurés. Avançons sans détour, nous voilà arrivés à Miribilia, au cœur du merveilleux.

Spectacle de conte et de marionnettes, à partir de 4 ans
Espace Pagnol - Gratuit



Mercredi 2 décembre à 15h - Gratuit

La fantastique boutique de M. Guss

Dans le magasin de jouets, l'excitation est à son comble : on vient d'apprendre que le Père Noël, en personne, va venir à la boutique pour découvrir le tout dernier jouet créé par notre génialissime inventeur : « Monsieur Guss ». Malheureusement, plus aucune trace du fameux jouet, impossible de remettre la main dessus...

Est-ce que les jouets vont aider ce brave Monsieur Guss à se sortir de ce mauvais pas ? Vous le découvrirez en venant vous-mêmes faire un petit tour dans la fantastique boutique de Monsieur Guss...

Un spectacle plein d'humour, de poésie et de chansons, rythmé par les tours de magie et la participation des enfants.

Comédie magique et familiale, de 3 à 11 ans
Espace Pagnol - Gratuit



Lettre au Père Noël



Durant tout le mois de décembre, la **boîte aux lettres du Père Noël** est à votre disposition au pied du sapin, place de la Mairie.

N'oubliez pas d'écrire le nom, le prénom et l'adresse de l'enfant sur la lettre pour qu'il puisse recevoir la réponse du Père Noël.

Goûters contés

Mercredi 9 et mercredi 16 décembre

La bibliothèque organise, pour les enfants de 3 à 8 ans, une **lecture de contes** dans un décor de Noël suivie d'un goûter.

A partir de 14h, à la bibliothèque.

Gratuit sur inscription au 04 42 30 59 61 - Places limitées



Joyeux NOËL

Foire aux Santons et Marché de Noël

Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 décembre, l'OCLG vous propose sa traditionnelle Foire aux Santons et son Marché de Noël.

Des santonniers et des artisans (foie gras, vin, chocolats, 13 desserts..) viendront de toute la région pour vous aider à préparer vos fêtes de fin d'année. Découvrez également de nombreuses idées cadeaux : décorations, bijoux, vaisselle...

Pendant que les plus grands flâneront dans les allées de la foire, les enfants pourront assister à deux séances de contes le dimanche après-midi (14h30 et 16h) et rencontrer le Père Noël.

Les inscriptions au concours de crèches et de maisons illuminées seront prises pendant la foire, puis en Mairie et à la bibliothèque (jusqu'au 21 décembre).

Espace Pagnol - Vendredi de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 19h
Entrée gratuite - Tout public

L'usine « à jouer »

Samedi 19 et dimanche 20 décembre
Entrée libre

Le gymnase de la Viguère se transformera en un vaste terrain de **jeux pour les enfants**. Des espaces de détente seront pour les parents et les enfants. Les plus petits pourront crapahuter dans un **parcours de motricité** adapté à leur âge et jouer sur des «jeux symboliques» comme des jeux de dinette, des ateliers de bricolage, des montagnes à vaches... Les enfants auront la possibilité de s'amuser avec des jeux surdimensionnés (puissance 4, billard japonais, kapla, tirs aux buts, ...) et surtout de s'éclater dans d'**incroyables structures gonflables** géantes. Se jeter sur un grand mur à scratch, sauter dans un dalmatien géant, monter, descendre et glisser sur un immense canard avaleur de petits enfants ou dans une zone spéciale adrénaline format XXL : fous rires et amusements garantis pour bien commencer les vacances de Noël !

A quelques jours de Noël, le **Père Noël** viendra bien entendu à la rencontre des petits Gignacais aux alentours de 16h et se prêtera à une **séance photo**. Stich et Ratatouille seront également présents.

Un espace buvette avec vente de bonbons, barbe à papa, crêpes et friandises sera à votre disposition.

Pendant 2 jours
Gymnase de la Viguère,
de 10h à 12h et de
14h à 18h
Tout public
Gratuit



► Téléthon

Associations, écoles, services municipaux et bénévoles se mobilisent comme chaque année pour le Téléthon afin de battre un nouveau record de dons.

Le **gala des étoiles** de Gignac ouvrira les festivités le vendredi 4 décembre à 19h avec des démonstrations de sport, danse et chansons (entrée 3 €). Des boissons, des gâteaux confectionnés par les écoles, des bonbons et des objets divers seront vendus sur place. Vous pourrez également participer à la grande tombola du téléthon en achetant des tickets à 1 €.

Le samedi 5 décembre à midi un **repas solidaire** sera proposé au tarif de 10 €. (Réservations à la DEJES au 04 42 09 01 51).

Le traditionnel **grand loto** sera organisé par l'association RCME le dimanche 6 décembre à 14h30.

N'hésitez pas à venir passer un bon moment tout en faisant un geste pour le téléthon.

Espace Pagnol



► Retour sur la boum **des sorcières et des vampires**



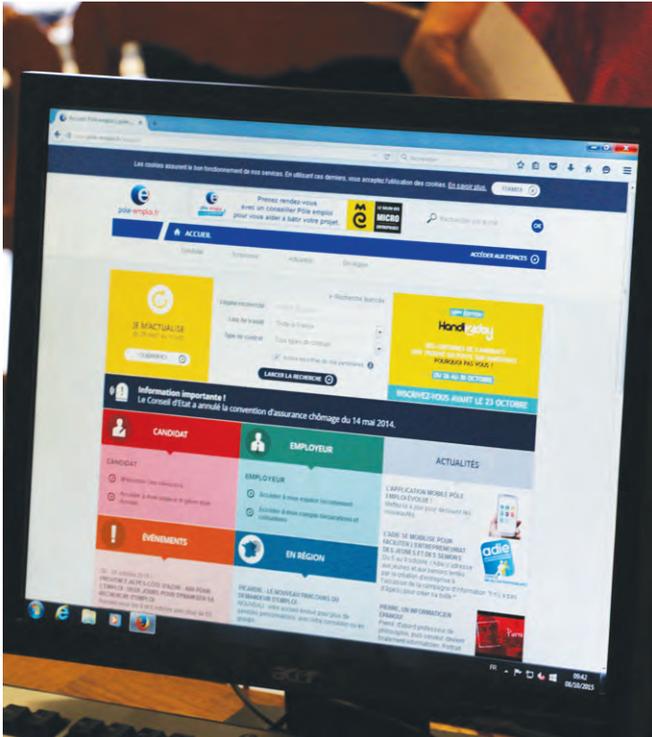
Après-midi effrayante et effroyablement amusante à l'Espace Pagnol pour les 200 petits monstres, fantômes et sorcières venus fêter Halloween au rythme des derniers tubes à la mode le mercredi 28 octobre !

Un délicieux goûter agrémenté de très nombreux bonbons a été offert à tous les enfants maquillés et déguisés pour l'occasion.



Des services pour booster sa recherche d'emploi

Début octobre, Pôle Emploi a organisé en partenariat avec la Ville de Gignac-la-Nerthe trois ateliers pour présenter un ensemble de services digitaux qui peut faciliter les démarches administratives des demandeurs d'emploi et dynamiser leurs recherches.



Le jeudi 8 octobre, l'ambiance est très studieuse dans la salle des mariages où une dizaine de postes informatiques a été déployée et connectée au Wi-fi pour accueillir près de soixante-quinze demandeurs d'emploi Gignacais et leur faire bénéficier d'ateliers animés par des conseillers de l'agence de Marignane. Ces ateliers ont comme objectifs de présenter dans le détail la plateforme pole-emploi.fr permettant de gérer à distance son espace personnel et de faire découvrir « l'emploi store » qui propose des services en ligne gratuits liés à l'emploi, l'orientation et la formation. Des services tel que : comment réaliser son CV vidéo grâce à son Smartphone, suivre des cours en ligne pour organiser sa recherche d'emploi, préparer un entretien d'embauche grâce à un simulateur virtuel ou encore construire son projet de formation grâce à un « serious game »...

« De plus en plus de démarches sont faites sur Internet, même pour la recherche d'emploi. »

« Aujourd'hui, il est important de lutter contre l'e-exclusion, l'exclusion numérique, remarque Catherine Chazeau, élu déléguée aux nouvelles technologies et élue communautaire à MPM. De plus en plus de démarches sont effectuées sur internet, notamment pour ce qui concerne les recherches d'emploi. C'est pourquoi, nous avons été sollicités par Pôle Emploi Marignane et très heureux d'avoir pu nouer avec cet organisme un partenariat efficace qui a permis d'offrir ces ateliers à plus de soixante-quinze demandeurs d'emploi. »

Cependant, bien appréhender ces nouvelles offres et services digitaux n'est pas aisé pour tout un chacun. « Depuis le mois de juillet, je me retrouve sans emploi, et à 60 ans ce n'est pas simple de s'y retrouver parmi ces nouvelles technologies, tient à souligner

Claudine, résidente à la Vigièrre. Je ne fais pas partie de cette génération née avec un ordinateur et cela reste pour moi un outil compliqué. Mais, je suis motivée, je sais déjà générer des PDF et envoyer des courriels. Aujourd'hui, je suis donc venue apprendre à mettre mon CV en ligne. »

Ces ateliers apportent ainsi un avantage évident, un plus souligné par les participants. Mais, nombreux sont ceux qui tiennent à souligner l'importance de conserver un accueil physique en agence, pour obtenir des informations de vive voix et aussi pour éviter de « se retrouver un peu isolé ».

« Je n'utilise pas trop mon espace personnel sur Pôle emploi, explique Françoise. Je préfère me rendre à Marignane en agence. Mais cela reste contraignant. Aussi, j'aimerais apprendre à gérer mon espace personnel depuis la maison et c'est pour ça que j'ai tenu à assister à ces ateliers. »



A la découverte de l'oliveraie et du rucher école du Parcours de santé



Avec son rucher école et son oliveraie, la plaine du Loubatier où a été installé un parcours de santé connaît une activité environnementale essentielle qui permet notamment aux enfants de découvrir une faune et une flore des plus intéressantes.

« L'abeille est la meilleure amie de l'homme, tient à rappeler Joël Paillot, apiculteur Gignacais, car la pollinisation des arbres fruitiers et autres plantes permet la fertilisation et l'obtention de fruits, de fleurs et de légumes. Mais, les abeilles sont en danger à cause de nouveaux prédateurs ou de la trop grande présence de pesticides qui les attaquent. » C'est pourquoi, la Ville de Gignac-la-Nerthe a souhaité apporter sa

contribution à la protection des abeilles par la création en 2010 d'un rucher école, situé au parcours de santé.

Ce sont près de 110 enfants des écoles élémentaires de la commune qui se sont familiarisés avec le monde des abeilles en visitant le rucher école, revêtant la fameuse combinaison de l'apiculteur, en fabricant et décorant trois ruches-nurseries, en créant des bougies à la cire d'abeilles, en participant à des séances de goûte-miel...

Lors de la traditionnelle Foire au miel, qui se déroule chaque année début octobre, les enfants ont été récompensés par la remise d'un diplôme de jeune apiculteur.

« Les ruches-nurseries fabriquées et décorées par les enfants ont accueilli aux vacances de Pâques des essaims d'abeilles

et quelques mois après, les essaims sont transplantés dans des ruches consacrées à la production de miel » se félicite Joël Paillot.

Pour rappel, le rucher école est composé de 20 à 30 ruches suivant les saisons, et chacune abrite environ 80 000 abeilles, soit en moyenne près de 2 millions d'abeilles. Pour ceux qui aimeraient découvrir de près l'apiculture, des cours mensuels sont proposés aux enfants mais aussi aux adultes par la société régionale d'apiculture 13.

Contacts : Joël Paillot 06 12 51 06 07
François Moreau 06 87 55 14 88
Alain Chabrand 06 75 88 85 69

Première récolte d'olives au parcours de santé

C'est sous un beau soleil d'automne que les enfants du centre aéré, encadrés par des élus, amis adultes et bien sûr animateurs du centre aéré, ont procédé à la première récolte d'olives dans l'oliveraie du parcours de santé, constituée d'une centaine de sujets. Deux après-midis ont été nécessaires et ont permis de récolter plus de cent kilogrammes d'olives qui donneront, après passage au moulin pressoir, environ 27 litres d'huile d'olive. Chaque petit participant recevra ainsi dans les prochains jours sa petite bouteille d'huile d'olive 100% Gignac.

Des temps périscolaires animés

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAPS) mais aussi durant le Temps Cantine, des animations ou activités sont proposées aux enfants.



La tête en l'air

Début octobre, les Temps d'Activités Périscolaires ont été le cadre d'expériences scientifiques en tous genres à l'occasion de la Fête de la Science. L'objectif de cette fête est chaque année de mettre les enfants en appétit de science par le biais d'actions de vulgarisation scientifique. Les élèves qui ont participé aux TAPS ont pu découvrir la

science comme une discipline facile et amusante que l'on retrouve dans nos vies au quotidien. Les animateurs ont pris le temps de répondre à la question « comment ça marche ? » avec des mots simples et des expériences ludiques. 431 enfants scolarisés en élémentaire ont participé à ces ateliers qui ont éveillé leur curiosité et leur ont transmis des notions scientifiques simples. Les CP ont construit un jeu d'adresse autour de l'électricité. Les CE1 et les CM1 ont réalisé des cerfs-volants pour com-

prendre le principe de la portance de l'air et de l'aérodynamisme. Les CE2 ont créé des petits carillons sous la forme de mobiles, permettant de jouer avec le son d'un matériau creux plus ou moins long, animé par le vent. Les CM2 ont découvert le principe de la propulsion via des fusées à air et à eau. Expliquer des choses fondamentales dans le langage de tous les jours : objectif réussi pour ces TAPS scientifiques !

A la découverte des saveurs



Du 13 au 16 octobre, la Ville de Gignac-la-Nerthe a organisé la semaine du goût dans les écoles sur le thème de l'agriculture biologique de notre terroir, l'agriculture raisonnée de notre région. L'objectif de la semaine du goût est de faire découvrir aux enfants des aliments, des saveurs et des plats qu'ils ne connaissent pas, d'éveiller chez eux la curiosité et les inviter à aimer une plus grande variété d'aliments.

Les repas des cantines des écoles de la commune sont préparés en interne à la cuisine centrale par l'équipe de restauration et son responsable, Daniel. Un soin particulier est apporté au choix des produits frais comme les fruits et légumes et à l'élaboration de menus variés et équilibrés. Chaque année, à l'occasion de la semaine du goût, la cuisine centrale mijote des plats originaux correspondant au thème.

Cette année, des ateliers de découverte des produits de saison et des semences, animés par l'association AGRIBIO13, ont eu lieu lors des TAPS. Les enfants ont également répondu à des quizz traitant de notions simples sur l'agriculture de la région. Les gagnants se verront remettre une récompense très prochainement lors d'une soirée organisée à cet effet.



Détente et création

L'association gignacaise l'Obro, qui existe depuis 6 ans, propose des ateliers d'arts plastiques pour adultes, ados et enfants dès 2 ans et demi. Pendant les vacances, une dizaine d'enfants a participé à un stage spécial Halloween.

Alexandre dessine le contour des yeux de sa sorcière, Anabelle découpe les pattes de son araignée, Agathe dépose délicatement des paillettes pour donner des yeux et une bouche à sa chauve-souris, Alice habille son fantôme, Rebecca peaufine la chevelure de sa sorcière, Louen peint le manteau de sa sorcière et ses yeux s'illuminent quand on lui propose de peindre avec les mains...

Pendant près de 2h30, les enfants s'appliquent, inspirés par le thème d'Halloween. Mireille, aidée de Magalie, passe de l'un à l'autre pour montrer, expliquer, admirer... Comment rendre expressif un regard, comment découper au cutter, comment créer le vêtement d'une sorcière avec une assiette en carton, les jeunes artistes, âgés de 2 ans et demi à 9 ans, écoutent et mettent en pratique les conseils et les suggestions de leur professeur. Sur les grandes tables, feutres, paillettes, peinture, tissu mais aussi ballons, assiettes en carton, sacs poubelles et pots de yaourt se transforment petit à petit en masques-citrouilles, sorcières, fantômes, chauves-souris...

Les petits participants au stage organisé par l'Obro pendant les vacances d'automne repartent chaque soir avec plusieurs chefs d'œuvre destinés à décorer leur maison pour Halloween : « *quand je commence à créer, je n'arrive plus à m'arrêter !* », se réjouit Rebecca.

Ouverts à tous, ces stages sont organisés régulièrement par l'association qui donne également des cours tout au long de l'année scolaire.

Les plus petits s'initient aux arts plastiques dès 2 ans et demi avec le baby art le mercredi matin. Les enfants testent de nombreuses techniques autour de thèmes suivants les saisons et les fêtes. Les ados et les adultes participent à des ateliers qui sont comme des cours particuliers en collectivité. « *Tout part de l'envie de créer quelque chose, explique Mireille. Crayon, huile, acrylique, aquarelle : chacun utilise la technique de son choix mais parfois je les bouscule un peu en leur proposant par exemple une séance à la bougie pour découvrir le clair-obscur.* » Un thème original est également proposé avant chaque période de vacances, comme « la vespa ». Leurs créations ont été exposées à l'occasion de la Foire des artisans et des peintres organisée par l'APAG. Une fois par trimestre, Mireille Gauthier fait un cours académique pour les adultes qui permet de rappeler les grands principes de la perspective, de la représentation du corps humain...

Composée d'une cinquantaine d'adhérents, l'Obro a pour mot d'ordre la convivialité. C'est dans une très bonne ambiance que les membres de l'association suivent les cours, participent aux stages, écoutent les conférences sur l'histoire de l'art, ou vont visiter expositions et musées.

Renseignements : 06 81 79 50 10 – lobro@hotmail.fr



Une parenthèse **artistique**



La traditionnelle foire de l'Association Peinture et Artisanat de Gignac a réuni des artistes en tous genres du 23 au 25 octobre à l'Espace Pagnol.

Comme chaque année, la visite débutait par la découverte des toiles des peintres de la région, aux techniques et sujets variés. Paysages, portraits, fleurs, villes, animaux étaient exposés dans la première salle, à la façon d'un cheminement où les curieux ont pu errer et laisser leur esprit voyager. Le visiteur est ensuite arrivé dans le hall qui accueillait un spécialiste des pierres et de leurs bienfaits, les photographes Julie Fourmon et Pierre Madec, ainsi que le stand de couture, décoration et pâtisseries orientales tenu par le Secours Populaire. Dans la grande salle de l'Espace Pagnol, l'artisanat était à l'honneur. Bijoux, tricot, décoration pour chambres d'enfants, miel, peinture sur bois, sur céramique, dentelle, poterie, raku, sacs, sculptures... Chacun a pu admirer les créations des petites mains ainsi

réunies et commencer ses achats de Noël. Jeannine Pitavin, artiste peintre invitée de cette édition, a présenté de magnifiques compositions réalisées avec soin à partir d'objets chinés dans les vide-greniers, de fleurs, de fruits...

Autodidacte, elle ne parle pas de natures mortes mais de « *peintures tranquilles* », qui ont réussi à l'apaiser et lui apporter du bien-être après son grave accident de la route. Passionnée, elle aime créer des heures durant dans son atelier mais aussi partager ses secrets de peintre avec ses élèves de la ligue contre le cancer. La foire des artisans et des peintres fut donc l'occasion de faire de bonnes affaires et de belles rencontres.



Créer des **temps de rencontre**



Une véritable ambiance bavaroise a envahi l'Espace Pagnol pour la traditionnelle choucroute organisée par l'AGJV le 8 novembre dernier.

Créée en 2008, l'Association Gignac J'y Vis a pour objectif d'animer la commune par des moments conviviaux. Bernadette Muller, la présidente, et une vingtaine de bénévoles organisent deux sorties par an, généralement en Camargue et dans les Calanques, un loto familial en début d'année mais aussi des repas dansants. Choucroute, daube ou pasta party, l'ambiance est toujours festive grâce au soin particulier apporté à l'animation musicale. Pensez à noter dans vos agendas le prochain rendez-vous de l'AGJV : lundi 24 janvier après-midi, loto à l'Espace Pagnol.

Renseignements : 06 19 19 21 95

AGENDA

FESTIVAL DE THÉÂTRE

organisé par La Cabre d'Or
Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29
novembre - Espace Pagnol
Renseignements au 06 61 91 85 40

TÉLÉTHON

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6
décembre - Espace Pagnol

FOIRE AUX SANTONS ET MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13
décembre - gymnase de la Viguière

DON DU SANG

Jeudi 17 décembre
de 14h30 à 20h - Espace Pagnol

TENTEZ VOTRE CHANCE !

Déjà quatre lotos ont été organisés ces dernières semaines à l'Espace Pagnol. De nombreux Gignacais se sont déplacés pour tenter de remporter des lots divers et variés ou tout simplement pour jouer et passer un bon moment entre amis ou en famille. La saison n'est pas terminée ! Notez dans vos agendas les dates des prochains lotos : dimanche 24 janvier pour l'AGJV, dimanche 31 janvier pour le Tennis Club et dimanche 7 février pour la Paroisse.





Succès du marché aux melons de Gignac tel que ces deux cartes postales peuvent en témoigner.

Sur les traces du passé agricole de Gignac-la-Nerthe

Chronique sur l'histoire du marché par Michel Méténier, historien.

Pour clore cette chronique sur l'histoire des marchés gignacais, il convient de s'arrêter un instant sur la grande réussite qu'a enregistrée la commune pendant près de trente ans : à savoir son célèbre marché aux melons.

Tout commence par la décision municipale du 21 mai 1933 : dans l'intérêt des agriculteurs, il fallait écouler l'énorme quantité des melons produits. Aussi, le marché se fera-t-il sur la place de la mairie, tous les jours à partir de 14 heures, du 1er juillet à la fin du mois d'août. Le succès fut au rendez-vous. La publicité avait été soigneusement assurée auprès des primeurs des Bouches-du-Rhône et dans les autres départements. La secrétaire qui avait multiplié les courriers, se verra, pour ce labeur, octroyer une gratification de 300 F (conseil municipal du 17 août 1933). Le bilan de ce premier marché dépassera les espérances, à tel point que, dès octobre 1933, ayant constaté que la place de la mairie était insuffisante vu l'apport considérable de melons, de marchands et d'acheteurs, le conseil municipal décidera l'achat d'un terrain vaste à proximité du village. Ce sera celui de M. de Montvalon, acheté 100 000 F; le conseil remerciera ce propriétaire pour un rabais de 25

000 F, « étant donné l'intérêt qu'il porte à la commune » (conseil municipal du 19 novembre 1933).

Dès l'été 1934, le marché aux melons se fera donc aux cours, à l'entrée est du village.

La renommée de ce grand rendez-vous parcourra le département. On fait un voyage à cheval, et deux si on a une camionnette pour aller vendre sa production à Marseille, cours Julien ou place Notre-Dame du Mont. Les melons sont rangés avec soin dans la paille. Des acheteurs viennent de loin, d'Aubagne voire de Nice ! La municipalité de Julien Estienne (1926-1945) veut étendre le succès en ajoutant primeurs, fruits et légumes lors d'un marché qui ouvrira dès le 15 juin 1934 pour tout l'été, tous les jours de 14 heures à 22 heures sauf les dimanches et jours fériés, à la fois sur la place de la mairie et sur la place de l'Avenir (les cours). La réussite ne se démentira pas. Pour agrémenter le séjour, même bref, des marchands et des acheteurs, la mairie fera planter des arbres (conseil municipal du 22 septembre 1934). Pour soigner sa publicité, le village inscrira sur des panneaux d'entrée : « Gignac et ses melons ». Et l'on complètera par « Laure

et ses cochons » ! Dans la foulée, il est décidé d'un marché hebdomadaire les mercredis, de 8 heures à 12 heures. Il ouvrira le 6 novembre 1935.

Après la guerre, les circuits économiques s'étendent. Le melon de Gignac appelé « madeleinin » (?) qui ne peut supporter les longs transports car trop fragile, décline. Sa mort est annoncée faute de rentabilité, remplacé par le cantaloup Charentais qui tient mieux l'expédition. Dans le même temps, le marché de Gignac commence un long sommeil : il y a de moins en moins de paysans sur la commune et les grandes surfaces prennent leur essor.

Au début des années 1990, avec la municipalité Cerboni (1983-1995), une tentative de marché dominical est amorcée, sur la place du parking à l'entrée du village, près de l'ancienne station météo : sans grand succès. Puis une reprise est tentée rue de la République en 1993. Le marché devient vagabond : de retour sur le parking d'entrée à Gignac puis, depuis le 2 novembre 2014, le marché du dimanche se tient en centre-ville, place de la mairie. Définitivement ?

MAJORITÉ

LE MEME LIEN

Cette fin d'année 2015 revêt une importance capitale. Le 9 novembre, la Métropole Aix – Marseille élit sa présidence. Au 1er janvier, elle se met en place, avec quelle construction, pour répondre à quels besoins ? A l'opposé des intérêts d'une minorité, nous opposons ceux du plus grand nombre, les citoyens, les personnels territoriaux. C'était le sens de la candidature de Gaby Charroux à la présidence. La logique territoriale se met également en place avec les 13 supers régions au lieu des 22 existantes. Même logique de recentralisation dans un maillage européen... Moment aussi important, l'avenir de la planète début décembre avec la réunion de la COP 21 où 195 pays décident du sort du climat... Les enjeux sont d'importance également avec les élections régionales des 6 et 13 décembre. Seuls porteurs d'une véritable alternative de gauche avec des propositions fortes du rassemblement coopératif, social, écologique et citoyen, les candidats EELV et du Front de Gauche seront à Gignac le samedi 21 novembre à 11h. Venez les rencontrer et surtout ne laissez pas l'abstention gagner, participez au vote !

Alain CROCE

Adjoint, Président du groupe "Gignac J'y Vis"
<http://alaincroce.blogspot.com/>

Josette ACHHAB

Présidente du groupe "Gignac Ensemble"
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

ALERTE ! LE MAIRE PASSE A L'OFFENSIVE ! NOUS Y VOILA !!

Depuis longtemps, nous vous avons prévenus : M. Amirat, fidèle à son passé marseillais à l'ADRIM, nous préparait un développement massif de la population ! Nous avons dénoncé à maintes reprises ses mensonges et ses incohérences lors de ses réunions publiques. Sinon, pourquoi puisqu'il a quitté le PS s'entêterait-il à respecter leur contrainte de quota de logements qui dépasse de loin vos demandes ? De nombreux maires, eux se sont insurgés contre cette loi SRU grotesque qui ne tient pas compte des besoins ni des spécificités de chaque ville. L'envahissement de Gignac est en route. Qu'entraînera-t-il ?

On nous agite la menace du « bien pire » si ... belle manipulation supplémentaire pour arriver à ses fins ! ... Rappelez-vous, les Préfets passent, les gouvernements également et avant tout l'OPPOSITION, c'est VOUS. Rejoignez-nous ! En faisant entendre votre avis, vous serez sereins pour fêter Noël dans nos traditions tant qu'il en est encore temps !

RV le 26 gymnase de la viguière !!!!

Christophe DE PIETRO

Président du groupe "Gignac Autrement"
www.2014-gignac-autrement.fr/06_29_20_47_52

C'EST NOEL!

Pour ce dernier Vivournet de l'année 2015, je n'évoquerai aucun de ces sujets sensibles aux répercussions critiques qui plongent l'ensemble des communes dans le désarroi et la tourmente. Notre majorité municipale ne connaît pas de trêve et poursuit ses travaux avec la volonté de servir au mieux les intérêts de la population. Mais Noël arrive à grands pas avec sa part de rêves et de magie dont nous avons tous besoin. Alors accordons nous ensemble un peu de paix et de sérénité, et partageons ces moments féériques remplis de joie et de chaleur humaine. A l'initiative des Associations de la ville et de la municipalité, une panoplie de divertissements de qualité vous est proposée. Consultez le programme et participez sans modération à toutes ces manifestations qui sauront donner le sourire aux petits comme aux grands. C'est la période où la ville s'illumine, les yeux des enfants doivent scintiller et nos seniors, ressentir chaleur et réconfort. Laissons un peu de place à la fraternité, la convivialité et au bonheur partagé. La magie de Noël est toujours au rendez vous, joyeuses fêtes à tous.

LES FOURBERIES DE MR AMIRATY,

La quasi-totalité du Lou Vivournet ne suffit plus à la propagande de Mr Amirat. Il lui en faut plus pour se mettre en avant : un tract grand format et double page, ainsi qu'un show un soir de novembre, le tout aux frais des Gignacais. Il pense se dédouaner de la politique socialiste qu'il a pourtant soutenue et mise en place, il pense nous faire croire qu'il la renie, le tout à grand renforts de publicité. Mr Amirat, n'avez-vous pas soutenu l'établissement de la loi SRU au niveau national qui impose le quota de 25% de logements sociaux ? Vous nous dites que le préfet nous imposera ces constructions, votre solution est de lui simplifier la tâche en les autorisant vous-même !

Tout est résumé dans la pirouette linguistique : nous allons « accompagner » ce changement. Nous ne voulons pas d'accompagnement, les Gignacais ne veulent pas de vos nouveaux HLM. Mr Amirat, si vous ne vous sentez pas assez fort pour garder l'esprit de village comme vous l'aviez promis pendant la campagne des élections municipales, pas la poigne pour vous opposer à ces changements, démissionnez !

Laure Chevalier sera aux côtés de Marion Maréchal-Le Pen aux prochaines élections régionales. Comptez sur elle pour défendre fermement notre ville et ses habitants au sein du conseil régional, dès le lendemain du scrutin.

Xavier TRUBERT, pour le groupe FRONT NATIONAL

www.rbm-gignac-la-nerthe.fr



Entrez dans le "Gignac Star System" et devenez acteurs de votre ville !

Dans le cadre de la réalisation de son nouveau site internet, la ville vous invite à participer à cet événement en envoyant vos selfies en portrait ou en situation...

Un espace sur le nouveau site vous est déjà réservé ! Vous n'avez plus un instant à perdre, tous à vos smartphones !

Envoyez vos selfies à :
communication@mairie-gignaclanerthe.fr

En savoir plus au 04 42 31 13 00

